

Réunion du Conseil départemental du 6 novembre 2023

Débat d'orientation budgétaire 2024

Discours introductif de Stéphane HAUSSOULIER Président du Conseil départemental de la Somme

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Sénateur,
Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux, *chers collègues*,
Messieurs les anciens Conseillers et Conseillers départementaux honoraires,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver, toutes et tous, pour ce moment toujours important pour notre collectivité, le **Débat d'orientation budgétaire** pour l'année à venir.

Permettez-moi, tout d'abord, de rappeler l'objet de nos débats du jour : le « DOB » doit permettre à chacun des élus de s'exprimer sur les orientations de notre collectivité, à l'éclairage des équilibres financiers qui sont les nôtres.

À l'approche du vote du Budget primitif 2024, qui interviendra les 11, 12 et 13 décembre prochains, **j'ai tenu à une meilleure participation des élus de l'Assemblée pour sa conception.**

C'est la raison pour laquelle, pour la première fois, les groupes d'opposition ont ainsi eu accès, quelques jours avant l'envoi du volume définitif, au projet d'orientations politiques pour 2024.

J'ai souhaité que chaque composante de notre Assemblée puisse en prendre connaissance pour commenter, discuter, et amender là où il était nécessaire, parfois, de « marquer le trait ».

Après tout, *mes chers collègues*, quand plus de 90% des délibérations à l'année sont votés à l'unanimité, quand 21 rapports (presque 22...) sur 23 du Budget primitif 2023 sont aussi adoptés à l'unanimité, avons-nous un regard si différent lorsque nous travaillons à l'intérêt général ?

Je ne le pense pas. Car le Département est un maillon essentiel de l'action publique, action publique que nous bâtissons ensemble chaque jour, au plus près du terrain, au contact de la réalité des Samariens.

Le projet de budget 2024 du Conseil départemental se caractérise par la montée en puissance des orientations et des priorités que nous avons arrêtées en début de mandature. Il se caractérise également par de nouvelles propositions dans des domaines importants. J'y reviens dans quelques instants.

Malgré un contexte économique et social toujours incertain, marqué par l'inflation, la crise climatique et énergétique mais aussi un manque de clarté sur les recettes et les dépenses à venir, qui invite toutes les collectivités à la prudence, **les orientations budgétaires traduisent l'ambition et la capacité du Département à tenir ses engagements au quotidien, tout en préparant l'avenir.**

Nous voyons aujourd'hui, sur le plan budgétaire, les résultats d'une gestion saine de nos finances : un cap tenu, avec des objectifs clairs et des actions mises en œuvre grâce aux moyens que nous pouvons dégager.

En 2024, le Département de la Somme sera résolument au rendez-vous, en mettant à profit toutes les capacités d'une collectivité qui a su montrer ses dernières années sa force, son inventivité et son agilité.

Je tiens ici à saluer et remercier les quelques 3 000 agents du Département qui, au quotidien, se mobilisent au service des habitants, dans tous les domaines de l'action départementale.

Ils étaient près d'une centaine, pour ne citer qu'eux, jeudi et vendredi, à être sur le terrain au passage de la tempête Ciaràn. Avec plus de 220 interventions en moins de 24h, cette dépression nous a, fort heureusement, relativement épargné.

Ce n'est pas le cas de départements plus à l'Ouest, et permettez-moi d'avoir une pensée pour Emmanuelle Augros, aujourd'hui Directrice générale des services du Département du Finistère, territoire particulièrement frappé par la tempête.

Je disais donc : grâce à sa stratégie de désendettement et à la préservation de son épargne, le Département tient les objectifs fixés en début de mandat pour maintenir une politique d'investissement aussi ambitieuse que maîtrisée, et pour continuer d'œuvrer au service de la Somme et de ses habitants.

Il suffit de s'arrêter quelques instants pour s'en rendre compte :

- **Une politique territoriale à un niveau jamais atteint** jusqu'alors, plus de 50 millions d'euros, au bénéfice des communes et des intercommunalités
- **Des dispositifs sectoriels pour répondre aux enjeux du moment** : les LED, la vidéoprotection, les innovations médicales, l'aide à la sécurisation des traverses de nos communes ou encore l'aide aux équipements sportifs (un véritable succès !)
- **La poursuite du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale »**, outil de développement de nos territoires
- **Sans oublier, un plan d'investissement réaliste de 660 millions d'euros sur le mandat, au service des habitants de ce département**

Notre Assemblée, qui a déjà engagé de nombreux chantiers depuis son renouvellement en juin 2021, entend poursuivre sa feuille de route avec **souplesse** et **adaptation**, mais surtout **détermination**.

« Souplesse et adaptation », car si les collectivités doivent endosser toujours plus de responsabilités et de dépenses, elles ne bénéficient pas toujours de l'évolution adéquate de leurs recettes.

Je vous disais, voici un an, de regarder avec attention l'évolution des Droits de mutation à titre onéreux et les conditions d'accès à l'emprunt. Les faits se confirment avec une baisse sensible des DMTO et des banques devenues plus « frileuses » avec les collectivités.

Pour mener à bien nos missions et apporter des solutions concrètes, nous devons nous faire entendre pour que soit donnée plus de marge de manœuvre aux Départements.

En effet, la hausse des dépenses suscite de véritables préoccupations avec, pour ne citer qu'elles, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, celle des allocations, dont le RSA, ou encore l'application de l'avenant 54 sur la branche de l'aide à domicile. Ces mesures nous impactent, et vont continuer de nous impacter.

Le dialogue entre l'État et les Conseils départementaux doit se poursuivre, et c'est le message que les Départements porteront, en fin de semaine, aux Assises des Départements de France, à Strasbourg.

Ce dialogue avec l'État, je le poursuis au quotidien, dans la Somme comme au niveau national. C'est en discutant, en argumentant, en contextualisant, que nous avançons. Dans le bon sens.

Bien sûr, l'année à venir nous confrontera à de nombreux défis, auxquels nous devons répondre. Le Conseil départemental va continuer d'agir, directement, à travers ses compétences, pour améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des Samariens.

Nos orientations seront mises à jour et complétées en 2024 par une nouvelle thématique, en lien direct avec la transition écologique : **la ressource en eau**. C'est un enjeu capital, et le Département y prendra sa part. Je sais, *mes chers collègues*, que nous nous retrouverons sans problème sur ce sujet. J'y reviens.

--

Mais avant, je vous propose de détailler les 3 enjeux qui guideront l'action départementale en 2024 :

Tout d'abord, un Département présent pour tous les Samariens, à tous les âges de la vie. La gestion responsable de la collectivité au cours de ces dernières années permet au Département de jouer pleinement son rôle en matière de solidarités, pour accompagner tous les Samariens, notamment les plus fragiles, dans les aléas de la vie.

Face à une augmentation inédite du nombre de jeunes confiés à l'Aide sociale à l'Enfance (pour rappel : plus de 2 000 jeunes en cette fin d'année 2023), le Département continuera ses efforts en matière de **protection de l'enfance** afin de dimensionner les capacités d'accueil aux besoins. Les moyens mobilisés seront adaptés pour que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions.

Pour assurer sans délai les mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), les actions d'accompagnement à domicile seront renforcées. Les moyens dédiés à l'inspection des établissements seront également soutenus afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et de protection. La politique de recrutement des assistants familiaux et de la diversification de l'offre d'accueil familial seront poursuivies.

Je partage, *chers collègues de l'opposition*, la volonté d'une nouvelle stratégie nationale en matière de protection de l'enfance, qui clarifierait et renforcerait, notamment, les compétences des Départements.

Plus de 100 millions d'euros ont été nécessaires dans la Somme en 2023. Nous expérimentons un Comité départemental de la protection de l'enfance. Mais nous devons aller plus loin, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Pour la voir régulièrement dans le cadre de la mission nationale, je sais que la Ministre Charlotte Caubel y est sensible. La majorité se joindra au vœu appelant à des « États généraux de la protection de l'enfance » auquel la Somme pourra participer activement.

Les actions en faveur de la **Protection maternelle et infantile** seront reconduites, avec notamment la fourniture d'un porte-bébé à chaque naissance d'un petit Samarien, en complément d'un ouvrage jeunesse offert par la Bibliothèque départementale. Les campagnes de prévention portant sur la petite enfance (comme la bronchiolite) seront accentuées en 2024.

En matière de santé, toujours, les travaux de la commission sur la désertification médicale vont se poursuivre : leurs propositions irrigueront naturellement l'action départementale.

L'**insertion vers le retour à l'emploi** sera au cœur de nos priorités. La pénurie qui touche certains secteurs (comme les métiers du soin et du service à la personne, de l'industrie, du BTP, de l'hôtellerie-restauration) doit constituer une opportunité de créer des parcours de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

La réhabilitation de la « valeur travail », à laquelle j'aspire, passe par le rapprochement des bénéficiaires du RSA avec le monde de l'entreprise. Des actions seront portées en ce sens.

Sur ce sujet, l'expérimentation sur l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA, pour laquelle le Conseil départemental s'est porté candidat et a été retenu, se poursuivra en 2024, en partenariat avec Pôle emploi.

Elle a pour objectif d'accompagner chaque bénéficiaire dans une démarche d'insertion professionnelle suivie et soutenue. C'est le sens de l'évolution législative en cours avec la Loi « Plein emploi » qui impactera l'action du Département pour ce qui relève du RSA. Nous débattons de cela au cours de l'examen du vœu que l'opposition a déposé.

En matière d'autonomie, le **Handicap** reste bien entendu la grande priorité départementale de cette mandature.

La démarche spécifique engagée en 2022 sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap se poursuivra et s'amplifiera. Je pense ici au projet d'inclusion professionnelle au sein du Cap Hornu, que nous portons avec le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral picard.

De nouvelles solutions visant à améliorer le quotidien des aidants seront mises en place, tandis que le Département actera la création d'aides extra légales pour le répit, le relayage, le financement de séjours de vacances adaptés ou encore le transport des personnes en situation de handicap.

La résorption des temps d'attente visant l'entrée en accueils de jour, foyers d'hébergement ou foyers de vie des personnes en situation de handicap sera également un objectif à tenir en 2024. Nous nous y attèlerons.

Pour nos **séniors**, favoriser le maintien à domicile et imaginer les solutions alternatives au placement en établissement feront partie intégrante de nos orientations. Avec le concours de la CNSA, le Département soutiendra notamment la création de places de résidences autonomie et le béguinage sera accompagné.

En matière de mobilité, qui représente souvent un frein pour les salariés, une expérimentation sera menée pour financer une flotte de véhicules électriques pour les déplacements professionnels des aides à domicile.

Afin d'encore mieux garantir l'accès simplifié aux droits et l'égalité des chances des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, le Département s'engagera dans l'expérimentation du Service public départemental de l'autonomie (SPDA). Le dossier, jugé d'une « grande qualité », a toutes les chances d'aboutir. Je tiens ici à remercier publiquement la Direction de l'autonomie pour ce travail, en relation avec nos partenaires.

Après la première conférence des bailleurs et la mise en place d'une charte liant le Département à ces acteurs, le **logement et l'habitat** seront une nouvelle fois accompagnés. La transformation de friches en logements dans les territoires ruraux sera au cœur d'un partenariat nouveau et retrouvé en 2024 avec l'Office public de l'habitat du Département. Les aides à la réhabilitation thermique des logements se poursuivront, avec la montée en puissance du Fonds d'avance pour les ménages modestes.

Face à la hausse des prix de l'alimentation et des coûts de l'énergie, le Département sera une nouvelle fois aux côtés des Samariens, notamment à travers le Fonds solidarité logement (FSL) et le soutien accordé aux structures caritatives de la Somme, dont l'augmentation exceptionnelle attribuée en fin d'année 2023, est reconduit en 2024.

Ce « Département solidaire », nous le voulons aussi attractif, pour favoriser le bien-vivre partout sur le territoire

Le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », porté par le Département avec l'engagement des collectivités, entrera encore davantage dans sa phase opérationnelle avec des avancées concrètes, partout dans la Somme, en lien avec les communes et les groupements de communes qui pourront toujours bénéficier d'un soutien massif du Département.

Les projets d'aménagement à Eaucourt-sur-Somme et Long connaîtront de nouveaux développements, tout comme le site de Caours, près d'Abbeville.

D'autres secteurs sont concernés, notamment à Étinehem-Méricourt, grande réserve naturelle destinée à devenir un haut lieu ornithologique : un lieu au potentiel extraordinaire, retenu par la Mission « biodiversité », ce dont nous pouvons tous nous féliciter.

2024 marquera également la dernière année de la **politique territoriale**, lancée en 2022 pour aider les communes et les intercommunalités à financer leurs projets. Cette politique se complète avec les aides départementales attribuées depuis 2021 à la modernisation de l'éclairage public, à la mise en place de la vidéoprotection, à la sécurisation des traverses en agglomération, à la création de pistes cyclables, à la dynamisation des bourgs-centres ou encore à la rénovation des ouvrages d'art, **portant le soutien aux collectivités à plus de 60 millions d'euros**.

De nouvelles modalités verront le jour dès le Budget Primitif 2024 pour faciliter le dépôt de dossiers et le financement de projets, avec votre concours car vous le savez, **j'ai souhaité replacer les Conseillers départementaux au cœur des dispositifs**. Sachez, par ailleurs, que les dispositifs sectoriels, pour les équipements sportifs ou encore pour les innovations médicales, seront reconduits.

Côté **numérique**, l'année 2024 sera marquée par l'objectif d'un département intégralement couvert par la fibre optique, avec le concours du Syndicat mixte Somme numérique. De nouvelles aides et actions portant sur l'inclusion numérique seront mises en place. Dans une société qui vit à l'air du numérique, il est de notre devoir d'accompagner tous les publics vers ces nouveaux usages. **C'est une demande de la population : nous y répondrons**.

Sur les **grands projets** et les **opérations structurantes du territoire**, telles que le Canal Seine-Nord Europe ou encore la liaison TGV Picardie-Roissy, deux dossiers majeurs pour la Somme, le Département sera au rendez-vous et sera facilitateur pour leur réalisation.

Le bien-vivre passe par un **service d'incendie et de secours** opérationnel et performant. Sur ce sujet, le Département interviendra financièrement aux côtés du SDIS 80 pour la réhabilitation, la modernisation ou la construction de nouveaux centres de secours. Les premiers chantiers verront le jour en 2024, je pense ici à Nesle, à Beaucamps-le-Vieux, à Conty ou encore à Saint-Valery-sur-Somme. Ces investissements interviendront en complément d'un soutien accentué au SDIS 80 pour son fonctionnement.

L'attractivité concerne également la **culture** et le **sport**. En cette année olympique et paralympique, le Département poursuivra son ambition de mettre « plus de sport dans le quotidien des Samariens ».

Outre la poursuite des cofinancements liés aux équipements sportifs, le Département engagera une réflexion sur l'héritage des Jeux

Des événements et des animations, avant et pendant les « JO », seront au programme. Le Département s'attachera à faire vivre les Jeux auprès de ses publics-cibles et, au-delà, auprès du grand public. Le Relais de la Flamme olympique, le 4 juillet 2024, marquera l'Histoire du Département.

En lien étroit avec l'inscription exceptionnelle de 11 sites funéraires et mémoriels au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département s'engagera plus que jamais dans le **devoir de mémoire auprès des jeunes Samariens**, avec de nouvelles actions. 2024 sera une année de réflexion stratégique sur le devenir de l'Historial de la Grande Guerre, dont le développement est à repenser. Il en sera de même pour l'Abbaye de Saint-Riquier, joyau de notre département, dont l'étude nous permettra de donner (enfin) une prospective sur ses activités, actuelles comme futures.

Évoquer Saint-Riquier me permet de faire une excellente transition sur la **saison culturelle départementale**. 2023 fut une année de mutation, et de très beaux succès sont à noter :

- Le **Festival de Saint-Riquier**, avec près de 3 000 spectateurs en 5 jours et qui, en 2024, continuera d'évoluer, à la fois pour trouver la meilleure période de programmation pour ce Festival, mais aussi capter de nouveaux publics
- Le **Printemps du Département**, permettant aux Samariens de découvrir gratuitement les sites culturels, naturels et touristiques près de chez eux
- Le **Festival des Bistrots**, qui a réussi sa 1^{ère} édition
- Et bien évidemment, le **Somme'r Time**, qui a réuni pas moins de 13 000 spectateurs le 1^{er} septembre dernier à Cayeux-sur-Mer

Bref : une sacrée année pour la culture en 2023, et nous continuerons sur cette lancée en 2024, avec des initiatives tant fédératrices que populaires, pour le territoire et ses habitants.

Sans transition, le soutien aux **infrastructures, tant routières, cyclables, fluviales que portuaires**, sera reconduit. Un accent particulier sera mis en 2024 sur la propreté et la lutte contre les déchets ou dépôts sauvages au bord des routes départementales. Le Département placera l'innovation au cœur de ses missions : j'en veux pour preuve l'expérimentation en cours sur le fauchage.

La lutte contre le myriophylle hétérophylle sera également (j'ai envie de dire : malheureusement...) d'actualité afin de permettre la navigation sur le fleuve Somme. **À l'est**, les travaux visant la reprise de la navigation fluviale et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme entre Offoy et Saint-Simon, se poursuivront, **tandis qu'à l'ouest**, nous travaillerons à l'entretien de la Véloroute et aux interconnexions, grâce aux subventions obtenues de l'État dans le cadre du Fonds mobilités actives, avec notamment le soutien du Département à la remise en état du « Pont de Béthune » à Abbeville, liaison parfaite entre la Véloroute Vallée de Somme et la Traverse du Ponthieu.

En matière de **collèges**, 2024 verra de nombreux chantiers bâtimentaires débuter. Dans le cadre de la Programmation pluriannuelle des investissements, arrêté en 2023, les travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension ou de

modernisation viseront à favoriser le bien-être, la réussite scolaire et l'épanouissement des collégiens de ce département.

Je vous l'annonce : **un plan spécifique sur l'accessibilité, avec une programmation claire, sera proposée dès 2024 pour viser une accessibilité totale des établissements d'ici 2028.**

2024 verra s'intensifier également la politique inclusive menée par le Département avec la mise en place des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) au sein des collèges. La lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire sera accentuée par des actions dédiées.

L'attractivité du territoire concerne enfin le **tourisme** : le nouveau Schéma départemental de développement touristique visera à conforter les acquis tout en travaillant sur le développement d'un tourisme plus vert, plus vertueux, plus accessible, en plaçant les habitants au cœur de la stratégie touristique.

Là encore, le Département se doit d'être exemplaire : **tous les sites touristiques du Conseil départemental s'engageront en 2024 dans la démarche de labellisation « Tourisme et Handicap ».**

2024 sera également l'année de l'examen et du renouvellement, avec le soutien du Département, du Label « Grand Site de France » pour la Baie de Somme.

Le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard s'est récemment porté candidat auprès de l'État pour être territoire pilote pour travailler sur la lutte contre l'attrition des logements permanents en zone touristique.

Plus largement, le Département engagera une réflexion sur les problématiques liées aux logements saisonniers et proposera des pistes d'action concertées avec les acteurs locaux du territoire. Ce sujet est essentiel pour la dynamique économique et touristique.

Mes chers collègues, comme je vous l'indiquais, le Département tient à s'engager plus que jamais dans la **transition écologique** et la **préservation de la ressource en eau**.

L'année 2024 va s'ouvrir dans un contexte climatique inédit. Les conséquences invitent le Département à accélérer les mesures contribuant à la transition écologique. **Là-dessus, je le dis clairement : l'écologie n'a pas de parti, ni de couleur politique.**

Le Conseil départemental de la Somme poursuivra son engagement sur la conduite de toutes ses actions. Les économies d'énergie seront une priorité absolue. Les chantiers de rénovation thermique seront accélérés, notamment dans les collèges.

Ces économies d'énergie seront encouragées chez les particuliers, grâce à la montée en puissance du Fonds d'avance créé par le Département. La collectivité continuera ainsi d'accompagner l'amélioration et la réhabilitation thermique du parc privé de logements dans la Somme, en complémentarité avec les actions menées par l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH).

En matière d'énergie renouvelable, la production solaire photovoltaïque sera développée sur les toits des bâtiments. Il en sera de même pour l'hydroélectricité sur plusieurs points du fleuve Somme.

Par ailleurs, le Département lancera en 2024 les phases préparatoires à la réhabilitation de l'ancien Centre administratif départemental, situé Boulevard du port à Amiens, pour y rassembler à terme tous les services centraux dans **un bâtiment intégralement transformé, accessible et modèle de la transition écologique**.

Sur les déplacements et les modes doux, en complément des investissements sur le réseau routier et nos Véloroutes, le soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique continuera d'être proposé aux Samariens.

Cette progression dans la transition écologique doit aussi passer par l'exemplarité et la sensibilisation. L'administration départementale continuera sa transformation vers des pratiques plus vertueuses : réduction de la consommation d'énergie, écocgestes, optimisation des déplacements professionnels couplée au verdissement de la flotte automobile, incitation aux modes doux et au covoiturage, etc.

L'usage des outils numériques et l'accumulation de données ont des impacts environnementaux non négligeables. Des améliorations seront une nouvelle fois recherchées dans ce domaine.

Une politique d'achat responsable continuera d'être mise au service de la transition écologique. Un « Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables » (SPASER) sera proposé, en complément des orientations déjà prises en 2022.

Parce qu'il est indispensable d'impliquer les jeunes générations, des actions de sensibilisation seront renouvelées et financées dans les collèges. Après une première année concluante, le dispositif « Agir pour ma planète » accompagnera davantage d'éco-délégués dans leur rôle d'acteurs de la transition écologique. Les partenariats avec les collectivités locales dans le domaine de la valorisation des bio déchets dans les collèges seront également intensifiés. Le soutien à l'éducation au développement durable sera amplifié.

Le Département a pour ambition, comme il l'a toujours fait, de participer pleinement aux enjeux de **biodiversité**. Les Espaces naturels sensibles (ENS) et les sites labellisés RAMSAR feront l'objet d'une attention particulière pour leur préservation et la restauration des milieux.

Occupant les trois quarts de la surface départementale, **l'agriculture** constitue un indéniable vecteur de développement. Le Département poursuivra son soutien au monde agricole, tout en encourageant financièrement les projets agrivoltaiques, conformément à la charte signée avec la Chambre d'agriculture de la Somme ainsi que la convention liant la Région et le Département. **Un plan de lutte contre le frelon asiatique sera porté par la collectivité en 2024.**

Le développement des circuits courts et de la consommation de produits locaux constituera également un axe majeur de notre action. Après le triplement du montant des commandes en circuits courts pour nos services de restauration scolaire, **de nouveaux objectifs seront fixés**, en lien avec la Loi EGAlim.

Dans sa relation contractuelle avec les établissements médico-sociaux, le Conseil départemental entend impulser en 2024 une dynamique similaire à celle des collèges avec des engagements clairs, dans une logique d'objectifs et de moyens. **Car oui, le « bien manger », c'est pour tout le monde !**

Le Département portera, par ailleurs, une réflexion sur la mise en place d'un projet alimentaire territorial à l'échelle du département. L'alimentation fait l'objet d'un vœu de l'opposition, nous y reviendrons plus tard dans la journée.

Enfin, l'année 2023 se termine après un hiver 2022 et un printemps 2023 secs. L'été a été déficitaire au niveau des précipitations. Les températures observées au cours des derniers mois ont été largement au-dessus des moyennes de saison avec plusieurs épisodes caniculaires. Dans la Somme, plusieurs rivières ou cours d'eau ont atteint des seuils critiques. Des restrictions ont été décidées par les services de l'État.

Face à cette situation, la gestion de la ressource en eau doit dorénavant nous préoccuper. C'est un enjeu majeur pour lequel le Département va se mobiliser en 2024.

Deux objectifs guideront notre action :

- encourager la sobriété des usages de l'eau
- et faire émerger, sur le territoire, des solutions adaptées aux besoins visant à une gestion durable de la ressource

Plusieurs dispositifs et actions concrètes seront mis en place en 2024 à destination des Samariens, afin de les encourager à mieux maîtriser leur consommation en eau, dans la récupération comme dans des systèmes économes d'eau.

Nous bâtissons ce plan d'action avec l'ensemble des élus de l'Assemblée.

--

Voilà, Mesdames, Messieurs, *chers collègues*, ce sur quoi je vous invite, avec la majorité, à réfléchir dans le cadre de ce Débat d'orientation budgétaire 2024.

Avant de conclure mon propos, *que je sais déjà trop long*, **je tiens à remercier une nouvelle fois très sincèrement notre administration départementale**, son Directeur général des services par intérim, Jean-Gabriel Georges, les DGA, les directeurs, leurs adjoints, et tous les agents départementaux : ils ont accompli, cette année encore, un travail colossal, et le programme 2024 est tout aussi ambitieux.

Je tiens à leur dire que les orientations que nous prenons, et les crédits que nous voterons lors du prochain Budget primitif, permettront à notre collectivité d'assurer pleinement ses missions, et au Département de porter ses ambitions, pour aujourd'hui, pour demain, pour répondre aux attentes et aux besoins de tous les Samariens.

Je vous remercie.